

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2014 - BOULODROME -**

PRESENTS : AIKIDO - AMICALE BOULE - BADMINTON - BASKET - CLUB ALPIN FRANCAIS - CHOURUM - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - CLUB CYCLO - ENTRE CIEL ET BUECH - NERGI - ESCRIME - KARATE - USV FOOTBALL - JUDO - PETITE BOULE - RETRAITE SPORTIVE - TENNIS - TAI JITSU - USV SKI - VOLLEY BALL - ECOLE PRIMAIRE - LYCEE PROFESSIONNEL - SERGE EYSSERIC - DANIEL CALLEBAUT - CHRISTIAN GILARDEAU - NICOLAS ROBIN - GREGORY SCHMITT - JEAN MARC PHILIP - JEAN PAUL CHASTEL.

EXCUSES : AUTO CROSS - FITNESS 2000 - COLLEGE - JEAN CLAUDE CHERAMY - ROGER CASTEX - FABIENNE DARINI - PIERRE RIZZA.

ABSENTS : CRINIERES DU BUECH - TENNIS DE TABLE - TWIRLING BATON - ECOLE MATERNELLE VEYNES - ECOLE MATERNELLE ST MARCELLIN - MARIE LUCE DAVIN.

RENE MOREAU, Maire de Veynes, assiste aux débats du jour.

INTRODUCTION DU PRESIDENT :

1 minute de silence est observée à la mémoire de Daniel Gardeisen et Didier Givaudan décédés récemment.

Daniel Gardeisen longtemps membre de notre comité directeur avant d'en être le trésorier adjoint à compter de l'année 1998 puis trésorier en 2000 (prenant la place de Rolande Malcor). Daniel a également été Président du club de basket local et président du comité départemental de basket. Médaillés de bronze et d'argent de la jeunesse et sports Daniel était un bénévole dans toute sa splendeur. Nous montons actuellement un dossier afin de lui faire bénéficier de la médaille d'or à titre posthume.

Didier Givaudan, licencié à l'amicale boule veynoise puis membre du conseil d'administration puis secrétaire de l'ABV et membre du comité directeur de l'office municipal des sports et de l'US Veynes Football. Il avait, en 2013, inscrit son nom au palmarès de la trilogie bouliste de Veynes.

Serge Eysseric remercie René Moreau, Maire de Veynes, de sa présence, J. Fabien Vachot, le Président de l'amicale boule veynoise pour le prêt de la salle du boulodrome. Serge Eysseric félicite deux nouveaux Présidents fraîchement élus et présents à notre comité directeur : Pierre Ménard pour l'US Ski et Jean Claude Jocquel pour le club Cyclo.

Le Président de l'OMS félicite également Philippe Cocagne nouvellement élu à la tête de l'USV intersections, association qui regroupe les clubs affiliés à la SNCF.

Le Maire de Veynes rappelle que les salles communales sont mises à disposition pour les associations (Rue surville et salle voutée). La salle du Conseil Municipal et la salle des mariages font l'objet d'une réservation auprès de Madame Jund (1er étage) suite à un "doublon" qui a mis la Mairie dans l'embarras. Concernant l'OMS les règles appliquées par le passé sont toujours d'actualité : l'association peut avoir accès aux deux salles "intra muros".

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU :

Le compte rendu du dernier comité directeur en date du 9 septembre est adopté à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER :

ASSOCIATIONS :

- SKI CLUB VEYNOIS : Nous remercies du soutien apporté par le biais de la subvention.
Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent.
- OMS : Félicite le nouveau Président de l'USV Ski Pierre Ménard
Félicite le nouveau Président du club cyclo : J.Claude Jocquel
A relayé l'info du basket concernant sa 1ère bourse aux jouets
A transmis aux associations les informations concernant le guide des sports 2015 - Infos à retourner à l'OMS avant le 19 décembre
Et Mairie ont co-signé le courrier pour le démarchage de la société commune dans le but d'éditer le guide des sports 2015.
A transmis les dossiers de demande de subvention à remplir par les clubs (non plus avant le 20 février mais avant le 31 janvier 2015)
A fait parvenir à Monsieur le Maire et Madame l'adjointe aux sports un courrier relatif aux subventions sportives pour 2015.
Echanges de courriers avec la Mairie pour la mise à disposition de la salle des variétés concernant l'organisation du thé dansant du Nergi club le 18 janvier qui profitera, pour l'occasion, de la gratuité annuelle de l'OMS.
A transmis un courrier à la Mairie concernant les subventions non versées à ce jour des feux de la Saint-Jean (300€) et de la trilogie bouliste (400€). Subventions qui devraient être actées lors du Conseil Municipal du 18 décembre.
A transmis à la Mairie les deux comptes rendus des deux réunions mises en place pour protéger la pelouse du stade municipal.
A transmis à la Mairie le compte rendu de la réunion avec l'ABV concernant la salle des arcades "boulodrome hivernal".
- Petite Boule : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent
- Nergi club : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent

- AS du Lycée : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS excusé
- Retraite sportive : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent
- Entre ciel et Buëch : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent
- Club Cyclo : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent
- AS Ecole Primaire : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent
- CAF : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent
- TENNIS CLUB : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent.
nous fait parvenir le compte rendu de son assemblée. Remerciements.
- ABV : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent
- Stéphane Karaté : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent
- Ecole St Marcellin : nous fait parvenir une demande de subvention pour équipement. Réponse sera faite.
- USV Basket : nous fait parvenir le compte rendu de son assemblée générale. Remerciements.
- Chourum : Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS présent
Nous informe de l'organisation des 12ème journées nationales de la spéléologie. Remerciements.
- Les loco, club de rugby de Veynes, invite les associations à un tournoi de rugby le 6 juin à Veynes. Courrier transmis à chaque club

MAIRIE

- Nous informe des arrêtés municipaux rendant le stade municipal impraticable pour les rencontres du 29/11 et 6/12. Remerciements.
- Nous fait parvenir un dossier pour les demandes de subvention 2015.
- Nous fait parvenir la copie de l'arrêté du Municipal concernant la fermeture du terrain Guillaume. Courrier envoyé et clé remise à tous les utilisateurs.
- Nous transmet une copie du courrier de remerciements adressé à la Mairie de Laragne pour le prêt du stade Pierre Bini à l'occasion d'une rencontre de coupe de France.
- Nous fait parvenir un courrier de remerciements du Laragne sports basket pour le prêt du gymnase Région à l'occasion d'une rencontre U15 Laragne -Aix

FNOMS

- Nous transmet la revue "acteurs du sport". Remerciements

DDCSPP

- Nous convie à la remise des lettres de Félicitations. Remerciements. OMS présent
- Nous convie à la remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Remerciements. OMS présent.

DIVERS

- Restos du cœur nous fait parvenir un courrier sollicitant l'aide du milieu sportif. OMS a transmis une copie à chaque club.
- Ville de Gap nous invite au palmarès 2014 de l'OMS Gap. Remerciements. OMS présent
- District bouliste des Alpes 04/05 nous convie à leur assemblée générale
- Echanges de courriers pour le nouveau mini bus de l'OMS avec la société infocom France.
- OMS a transmis les remerciements à la famille Patrosso à l'occasion du 6ème forum des sports.
- OMS a déclaré le bureau suite à l'assemblée générale. La préfecture a transmis le récépissé.

GYMNASE DE LA REGION : ANIMATIONS EXCEPTIONNELLES DU WEEK-END

Depuis 2011, les clubs locaux occupent le gymnase de la Région pour leurs entraînements selon un planning défini lors de la réunion de rentrée de l'office municipal des sports de Veynes.

Cette utilisation est gratuite pour tous, du lundi au dimanche. En contre partie, la Municipalité met à la disposition de la structure un employé des services techniques, en l'occurrence Stéphane Santana, qui effectue le ménage le matin.

Pour 2013 le gymnase a été utilisé pour des activités régulières 2107 heures, alors que les animations exceptionnelles représentent 239 heures.

La Région et le Lycée, compte tenu de dépenses importantes liées à cette installation sportives, ont décidé de laisser la gratuité pour les associations locales utilisant le gymnase pour leurs activités régulières, en revanche, pour toutes les manifestations exceptionnelles le coût horaire a été fixé à 14€. Ce coût sera supporté par la commune soit 3346 €.

Il convient donc de repenser le mode de fonctionnement :

- Le nombre de manifestations à caractère exceptionnel du week-end ne doit pas excéder 239 heures
- Il est convenu d'établir une délibération (pour plus de souplesse) fixant le nouveau tarif public (voté au conseil Municipal du 18 décembre 2014) qui s'articule comme suit :
 - Forfait journée : 120 €
 - Forfait week-end : 200 €
 - Forfait stage de plus de deux jours (vacances scolaires ou autres) : 280 €

En conclusion, il est décidé que la Municipalité prendrait en compte les sommes des animations mises en place par les associations locales (le service des sports assure, comme par le passé, la gestion du planning de cette structure). En revanche, toute autre demande sera traitée au coup par coup et pourra faire l'objet d'une facturation (sur ce chapitre il convient de prendre toutes les garanties de facturation des heures d'utilisation sur une bâtiment, lié par une convention, mais ne nous appartenant pas).

Il faut néanmoins garder à l'esprit que ces manifestations sont un plus indéniable pour notre commune.

Madame Guidon intervient pour rappeler que le prêt du gymnase se fait volontiers et que l'amplitude au niveau des créneaux est grande aussi bien en semaine que le week-end. Le budget de cette structure est en augmentation de 50%

Pour terminer avec le gymnase Région, il est rappelé aux associations d'avertir le service des sports pour tout problème ou anomalie et ce au plus tôt. Le gymnase sera fermé du lundi 29 décembre au 4 janvier pour le grand nettoyage d'hiver. Les problèmes de clef pour la lumière sont réglés ainsi que le radar défectueux d'un vestiaire qui a été changé. A priori, une CTA en panne au gymnase expliquerait le souci de chauffage. L'entreprise est intervenue. Concernant les deux vitres fendues à l'entrée, le changement est en bonne voie. Enfin le tatami (resserré dernièrement par le club de Karaté) qui s'écarte a été signalé à la Région. Une structure bois mise en place sous le tatami est à l'étude.

L'OMS adresse ses chaleureux remerciements Madame Guidon et Monsieur Huron le nouveau gestionnaire pour la qualité des rapports entretenus.

ARTICULATION ENTRE MULTI SPORT ET ACTIVITES PERI SCOLAIRES:

Nicolas Robin intervient sur le multi sports (13ème année d'existence) et les aménagements du temps périscolaires - TAP - (en place pour la 2ème année). Il semble que les objectifs sur ces deux chapitres soient identiques "découverte d'activités - diversifications des pratiques sportives" en lien avec le projet d'école. Il est important aujourd'hui de poser les bases d'une réflexion TAP - Multisports.

Il peut être notamment envisagé, pour les associations, d'investir le nouveau créneau 15h30 - 16h30 qui pourrait coïncider avec l'entraînement du club.

Nicolas Robin propose, au moment de la relance du multi sports, de consulter les personnes intéressées par la mise en place d'un groupe de réflexion sur ce sujet.

La parole es donnée aux associations. Parmi les questions évoquées : concurrence entre activités sportives mises en place par les associations et les TAP, les assurances pour les animations TAP, transfert des responsabilités, le problème des déplacements (et la perte de temps) que doit assumer l'éducateur si les TAP ne s'effectuent pas dans l'école.

Il serait important d'évaluer l'impact des nouveaux rythmes scolaires sur les effectifs jeunes des associations. L'objectif étant que les enfants adhèrent aux associations en connaissant la discipline. Il faut en revanche rester vigilant à ce que les enfants ne se désengagent pas du club au détriment des TAP.

LE POINT SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS 2015 ET LE NOUVEAU DOSSIER MAIRIE

Les clubs OMS continuent de remplir le dossier OMS qui a été envoyé à chaque club dans le courant du mois d'octobre 2014. En revanche les dossiers doivent nous être remis **avant le 31 janvier** (et non le 20 février 2015). Ceci permettra à la Municipalité de voter un budget définitif afin de ne plus revenir sur les subventions tout au long de l'année. L'OMS se chargera en revanche de retranscrire un bilan global de fonctionnement à la Mairie et un dossier pour chaque animation à caractère exceptionnel via le nouveau document transmis par Monsieur Artigues.

L'OMS conserve la vision globale au niveau sport dans la commune et continuera à proposer une ventilation des subventions à la Municipalité.

QUESTIONS DIVERSES

INTERVENTION DE MONSIEUR MOREAU - MAIRE DE VEYNES -

Monsieur le Maire fait part au comité directeur d'une nouvelle organisation au niveau sport qui sera annoncée lors de la prochaine commission des sports de la ville. La finalisation du projet de terrain synthétique avec l'avant projet détaillé et la réfection des 2 courts de tennis sont également à l'ordre du jour de l'année 2015.

Monsieur Moreau a tenu à rassurer les associations en matière de subventions malgré la baisse des dotations dans leur ensemble. Le Maire de Veynes souhaite une équité entre tous les clubs tout en soulignant le rôle prépondérant joué par le sport.

Suite à la remarque de Michel Ricou Charles et Christian Gilardeau sur les nouveaux dossiers de subvention Mairie, Monsieur Moreau propose de réfléchir à un allègement des formulaires concernant les informations récurrentes, pour les années à venir

GUIDE DES SPORTS

Il est demandé aux clubs de transmettre dans les meilleurs délais le document avec photo et logo pour l'édition 2015 du guide des sports

TRIATHLON "DEFI DES ARGOUSES"

En remplacement de la renarde, il est proposé une nouvelle animation les 20 et 21 juin avec le triathlon défi des argouses au plan d'eau des Iscles. Le samedi serait consacré aux enfants, le dimanche aux adultes. Nous reviendrons plus en détail sur cette épreuve lors d'un prochain comité directeur.

ANCIEN MINI BUS OMS

Il a été vendu à une association des Alpes de Haute Provence pour la somme de 3300 €.

J. PIERRE GIRAUD

L'OMS a souhaité mettre en avant un bénévole. Après 29 ans de Présidence au club cyclo Veynois et autant au sein de notre comité directeur, Jean Pierre Giraud a souhaité tirer sa révérence. Lors de la dernière assemblée générale, J.Pierre a retracé une partie de sa carrière de bénévole au sein du club local.

Des noms tout d'abord : Pierre Patti, Louis Leydon, Lili Fournier, son épouse Colette

Des activités ensuite avec les sorties hebdomadaires, les sorties extérieures, les grands événements B.R.A., semaine fédérale, les sections jeunes ou encore l'organisation de l'étoile de la cité solaire ou les journées du jeune cycliste.

Récompensé par notre office lors des anniversaires, JPierre a marqué de son empreinte la vie associative Veynoise et nous lui rendons ce soir hommage pour tout ce dévouement mis au service du sport local .

Serge Eysseric, au nom de l'OMS, a remis un cadeau à J. Pierre pour tous les services rendus à la cause du sport.